



MAIRIE DE CAMPAN
HAUTES-PYRÉNÉES

Conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 9
Nombre de votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 06 FEVRIER 2025
(Date de convocation : 31 janvier 2025)

Délibération N° 20250206-12c

Le six février deux mille vingt-cinq à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Campan, en séance publique, sous la présidence de M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire,

Étaient présents :

M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire, Mme Catherine Pécondon-Montgaillard, Mme Dominique Borgella-Adjudant, M. Etienne Lay, M. Jean-François Rabaud, M. Thibaut Maurin, Mme Sarah Laguerre, M. Laurent Santucci, M. Sylvain Saligot, formant le quorum des membres en exercice.

Étaient absents :

M. Thierry Ribeiro : procuration donnée à Mme Sarah Laguerre
Mme Charlotte Foubert : procuration donnée à Mme Catherine Pécondon-Montgaillard
Mme Aurore Ville : procuration donnée à M. Alexandre Pujo-Menjouet
Mme Mélissa Pujo-Menjouet : procuration à Dominique Borgella-Adjudant
Mme Viviane Torné : procuration à M. Jean-François Rabaud
M. Benjamin Soucaze-Soudat : procuration à Etienne Lay

**Objet : TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX PAR LE SDE65 -ENTREE NORD CAMPAN
Enfouissement du réseau d'éclairage public**

Monsieur le Maire explique que la commune a été retenue pour l'année 2025 sur le programme « ECLAIRAGE PUBLIC » arrêté par le SDE des Hautes-Pyrénées.

Il s'agira de réaliser l'enfouissement des réseaux à l'entrée nord de Campan dont le coût total s'élève à 30 000€ HT.

Le SDE prend en charge 50% de la dépense HT soit 15 000€.

L'autofinancement de la commune est estimé à 15 000€ HT (18 000€ TTC).

Il est proposé d'approuver le programme comme présenté ci-dessus dont le reste à charge pour la commune est estimé à 15 000€ HT (18 000€ TTC), et d'inscrire les crédits au budget 2025.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide :

- **Article Unique** : approuve la réalisation des travaux par le SDE présentés ci-dessus et d'inscrire les crédits au budget 2025.

Date d'affichage : 17/02/2025

Fait pour extrait conforme
Le Maire

Alexandre Pujo-Menjouet

